

- h) *The Exchange Bank of Yarmouth*
- i) *Commercial Bank of Canada*
- j) *The Commercial Bank of the Midland District*
- k) *Bank of the People, Toronto*

109. Page 96, Annexe P, Partie I, Nom de la banque, article 6, The Royal Bank of Canada: supprimer les alinéas a) à j) inclusivement et les remplacer par ce qui suit:

- a) *Union Bank of Canada*
- b) *Union Bank of Lower Canada*
- c) *The Northern Crown Bank*
- d) *The Quebec Bank*
- e) *The Traders Bank of Canada*
- f) *United Empire Bank*
- g) *Union Bank of Halifax*
- h) *The Crown Bank of Canada*
- i) *The Northern Bank*
- j) *Commercial Bank of Windsor*
- k) *Merchants Bank of Halifax*
- l) *The Merchants Bank (charte de la Nouvelle-Écosse)*

Les amendements précédents sont étudiés et adoptés.

L'article 88, modifié, est réservé.

L'article 89, modifié, est étudié et adopté.

L'article 90, modifié, est étudié et adopté.

Les articles 91, 92 et 93 sont étudiés séparément et adoptés.

L'article 94, modifié, est réservé.

Les articles 95 à 98 inclusivement sont étudiés séparément et adoptés.

L'article 99, modifié, est étudié et adopté.

Les articles 100, 101 et 102 sont étudiés séparément et adoptés.

L'article 103, modifié, est étudié et adopté.

Les articles 104, 105 et 106 sont étudiés séparément et adoptés.

L'article 107, modifié, est étudié et adopté.

Les articles 108 et 109 sont étudiés et adoptés.

L'article 110, modifié, est étudié et adopté.

Les articles 111 à 115 inclusivement sont étudiés séparément et adoptés.

L'article 116, modifié, est étudié et adopté.

L'article 117, modifié, est étudié et adopté.

L'article 118 est étudié et adopté.

L'article 119, modifié, est étudié et adopté.

Les articles 120 à 130 inclusivement sont étudiés séparément et adoptés.

L'article 131, modifié, est étudié et adopté.

L'article 132, modifié, est étudié et adopté.

Les articles 133 et 134 sont étudiés et adoptés.